



## Le ministre entend « élever le niveau » en supprimant 2 500 postes d'enseignants et en s'attaquant à notre liberté pédagogique !

Le 5 décembre, le ministre Attal s'est adressé aux personnels dans le cadre de « la mobilisation absolue pour l'élévation du niveau de nos élèves » et du « choc des savoirs ». Le ministre indique : « *C'est avec les professeurs, par les professeurs, grâce aux professeurs, que nous relèverons le défi de l'élévation du niveau.* » Il aurait pu rajouter « *C'est avec moins de professeurs* » !

Le message du ministre intervient en effet après son annonce de 2 500 suppressions de postes d'enseignants pour la rentrée 2024, qui font suite aux 2 000 décidées par son prédécesseur M. Ndiaye : 4 500 suppressions de postes décidées en deux ans dans le cadre des innombrables articles 49-3 de la première ministre Mme Borne !

### **Des annonces... dans le cadre des 2 500 suppressions de postes prévues à la rentrée 2024 !**

Peut-on « élever le niveau » et créer un « choc des savoirs » avec 4 500 enseignants de moins, avec des effectifs par classe toujours plus chargés, avec des enseignants non remplacés quand ils sont absents, avec toujours moins d'enseignants spécialisés pour prendre en charge les élèves en difficulté ?

Poser la question c'est y répondre !

Et tout cela dans une situation où le gouvernement impose l'Acte 2 de l'Ecole inclusive (dont le ministre confirme la mise en œuvre dans son message) qui entend dissoudre les établissements sociaux et médico-sociaux et limiter drastiquement l'accompagnement des élèves en situation de handicap à travers la mise en place des pôles d'appui à la scolarité (PAS) qui détermineraient le nombre d'heures d'accompagnement des élèves à besoin particulier par les AESH, en lieu et place de la MDPH !

C'est bien à l'aune des suppressions massives de postes et de la liquidation de l'enseignement spécialisé qu'il faut considérer les annonces du ministre.

Quant à la possibilité pour les enseignants « *d'avoir le dernier mot s'agissant du redoublement de l'élève* » ce ne sera qu'un pis-aller dans le cadre de la dégradation des conditions de travail des personnels et des conditions d'apprentissage des élèves organisée par le ministre Attal.

Et que dire de l'injonction faite aux collègues de « *recommander, voire prescrire, à leurs élèves des stages de réussite durant les vacances scolaires conditionnant leur passage dans la classe supérieure* », stages que les personnels pourraient encadrer dans le cadre du « Pacte » alors que le ministre de la Fonction publique annonce le gel de la valeur du point d'indice pour 2024 ?

Le ministre ne nous fera pas prendre des vessies pour des lanternes !

### **Respect de notre statut et de notre liberté pédagogique !**

Le ministre annonce par ailleurs une « labellisation » des manuels scolaires et le financement par l'Etat des manuels de lecture et de mathématiques en CP et en CE1. Il promet de nouveaux programmes pour la rentrée prochaine de la maternelle au CE2 en précisant « *la révision des programmes de l'école primaire nous permettra d'adopter progressivement la méthode de Singapour pour les mathématiques.* »

---

Les enseignants ne souhaitant pas utiliser ces manuels auront-ils encore la possibilité de recourir au budget fourni par les mairies pour l'achat d'autres manuels ? Rien n'est moins sûr ...

Comment ne pas voir dans ces annonces l'instauration d'une pédagogie officielle et donc la remise en cause de la liberté pédagogique de chaque enseignant, pierre angulaire de leur statut ?

**Tous en grève jeudi 25 janvier, tous à Paris !**

Face à la nouvelle opération de communication du ministre, véritable menace contre notre statut et nos conditions de travail, le SNUDI-FO réaffirme ses revendications :

- Annulation des 2 500 suppressions de postes prévues à la rentrée ! Création des postes nécessaires !
- Augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice et abandon du « pacte » !
- Respect de notre statut et de notre liberté pédagogique !

**Et alors, que le gouvernement confirme sa volonté avec l'Acte 2 de l'Ecole inclusive de faire de nouvelles économies sur le dos des élèves les plus fragiles, le SNUDI-FO appelle tous les personnels à préparer la grève et la montée à Paris jeudi 25 janvier pour exiger :**

- **La défense de l'enseignement spécialisé et adapté !**
- **Le maintien et la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux !**
- **Un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH !**
- **Le retrait de l'acte 2 de l'Ecole inclusive et de l'article 53 du projet de loi de finances créant les PAS !**

Montreuil, le 6 décembre 2023